

Environnement | Projet « territoire zéro carbone » : La Rochelle lance un appel aux entreprises



Après un premier point d'étape avec ses partenaires de la première heure, fin septembre, l'agglomération de La Rochelle entend élargir ses partenariats aux entreprises locales et aux particuliers, pour mener à bien le projet de territoire littoral urbain zéro carbone à l'horizon 2040. Elle organise pour cela un forum participatif samedi 10 novembre de 10h à 17h au Lab In Tech d'Atlantech à Lagord. Associations, collectifs, entreprises ou institutions, porteurs de projet ou déjà engagés dans la transition écologique, énergétique, économique et solidaire sur le territoire rochelais sont conviés pour échanger.

Trois grands modes de partenariats sont attendus : 1) **en matière d'investissement**. La Rochelle a besoin de mécènes pour aider à la création, au développement et à la commercialisation de nouvelles activités ou d'outils innovants allant dans le sens du « zéro carbone ». 2) **en matière de contribution technologique**. La Rochelle a besoin de s'entourer de personnes ou d'entreprises ayant une expertise dans un des domaines liés au projet ou désirant expérimenter une solution innovante en cours d'élaboration. 3) **Une clientèle « test »**. Pour mettre en place et développer de nouvelles manières de consommer, notamment l'énergie, La Rochelle aimerait mettre en place un système de « clients bénéficiaires », des consommateurs qui testeraient de nouvelles énergies à des tarifs intéressants. Ce qui nécessite autant de trouver cette clientèle test que des entreprises prêtes à mettre en place de nouveaux services et contrats.

Pour rappel, le [projet territoire littoral urbain zéro carbone](#) porté par l'agglomération rochelaise fait partie des candidats d'un appel à projet lancé par l'Etat, l'an dernier, concernant les territoires d'innovation de grandes ambitions (TIGA), dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir. Avec les changements survenus ces derniers temps au gouvernement (le départ de Nicolas Hulot, notamment), les retours de l'Etat sur la deuxième étape du projet ont pris du retard. Le nouvel appel à projet devrait donc finalement tomber fin novembre, pour un rendu de copie début 2019. De quoi laisser à l'agglomération et ses partenaires le temps de finir la phase d'études, d'ingénierie, d'identification des « verrous » technologiques » et de chiffrage du coût du programme.

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Anne-Lise Durif

Publié sur aqui.fr le 03/11/2018

[Url de cet article](#)